***ATTENTION***

***Ce document est une trame susceptible d’être adaptée par le professionnel de l’immobilier à chaque situation ou dossier. Ce projet ne pourra être utilisé en l’état. En conséquence, la responsabilité de l’UNIS ne pourra être engagée du fait de l’utilisation de ce modèle***

**Modèle de courrier de réponse à une demande de suspension de loyer liée au Covid 19**

**Pour les baux d’habitation**

Chère Madame, Cher Monsieur,

J’accuse bonne réception de votre demande [[1]](#footnote-1)de suspension de loyer en date du….[[2]](#footnote-2)reçu le….[[3]](#footnote-3)

La loi **n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 prévoit des dispositions spécifiques permettant le report ou l’étalement des loyers des baux commerciaux et professionnels, pour les microentreprises.**

La loi d’urgence habilite le gouvernement à prendre toutes mesures :

*« (…) Permettant de* ***reporter intégralement ou d'étaler le paiement des loyers****, des factures d'eau, de gaz et d'électricité afférents aux locaux professionnels et commerciaux et de renoncer aux pénalités financières et aux suspensions, interruptions ou réductions de fournitures susceptibles d'être appliquées en cas de non-paiement de ces factures,* ***au bénéfice des microentreprises,*** *au sens du décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique, dont l'activité est affectée par la propagation de l'épidémie (…)*

Selon les termes de l’article 3 du [décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008)](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019961059), la catégorie des microentreprises est constituée des entreprisesqui d’une part occupent moins de 10 personnes, et qui d’autre part ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros.

Les dispositions spécifiques liées à l’épidémie ne concernent pas les loyers des baux d’habitation. Le paiement du loyer reste exigible selon les termes prévus par votre bail.

Nous ne tenons toutefois à votre disposition pour échanger sur les spécificités de votre dossier.

**Fait à……, le……….**

**Signature**

1. **Préciser la forme du courrier simple – ou - courrier RAR – ou mail** [↑](#footnote-ref-1)
2. **Préciser la date d’envoi, inscrite sur le courrier de demande** [↑](#footnote-ref-2)
3. **Préciser la date de réception.** [↑](#footnote-ref-3)